

PUSEY **Nécrologie**

Décès de Michèle Delamarche



Photo ER

Michèle Delamarche, née Franchi, est décédée le 1er juin. Elle est née le 15 avril 1944 d'une fratrie de six enfants. Son papa est marchand de glaces à Vesoul. Elle travaille à ses côtés jusqu'à l'âge de 21 ans.

Le 9 octobre 1965 elle épouse Pierre Delamarche, militaire de carrière. Le couple s'installe à Belfort puis dans différentes villes, notamment à Djibouti de 90 à 92. À la retraite de son mari en 1995 ils deviennent cogérants d'un camping à Pontailler-sur-Saône pendant 13 ans.

À la morte-saison, ils visiteront la France. En 1984, le couple construit à Pusey et s'y installe en 96. Ils auront trois garçons Franck, Vincent et Laurent puis neuf petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. Elle aimait le tricot, le patchwork, le canevas, la peinture et écouter Barbara. Depuis trois ans, elle souffrait de la maladie d'Alzheimer.

Elle est décédée des suites d'une chute le 9 mai dernier. Ses obsèques auront lieu vendredi 3 juin à 14 h 30 en l'église de Pusey.

Nos condoléances.

Sécheresse : « La situation risque de poursuivre sa dégradation », alerte la préfecture

Depuis le début de l'année, le cumul des précipitations est déficitaire sur le département. Le débit des cours d'eau baisse régulièrement et certains commencent à franchir des seuils de vigilance. Un arrêté de restriction des usages de l'eau pourrait être pris dès la semaine prochaine.

Depuis le début de l'année, le cumul des précipitations est déficitaire sur le département. Le débit des cours d'eau baisse régulièrement et certains commencent à franchir des seuils de vigilance.

« De même, après un hiver plutôt sec et des recharges insuffisantes, les nappes continuent de baisser et leurs cotes sont d'ores et déjà sous leurs moyennes mensuelles de juin. Les prévisions météo annoncent peu de précipitations dans les jours à venir si bien que la situation risque de poursuivre sa dé-



« Les prévisions météo annoncent peu de précipitations dans les jours à venir si bien que la situation risque de poursuivre sa dégradation », anticipe la préfecture de la Haute-Saône. Photo archives ER /Bruno GRANDJEAN

gradation », alerte la préfecture de la Haute-Saône qui « peut être amenée à prendre des arrêtés de restriction des usages de l'eau lors des périodes de sécheresse ».

Cette décision est prise sur la base d'une analyse de plusieurs paramètres : niveaux des cours d'eau, des nappes, disponibilité de la ressource en eau potable. Des seuils

sont fixés par arrêté-cadre pour ces données et conditionnent le passage à chaque niveau d'alerte (alerte, alerte renforcée et crise).

Des économies à faire

Au regard de la situation actuelle et sans précipitation significative dans les prochains jours, un arrêté de restriction des usages de l'eau

pourrait être pris dès la semaine prochaine, celle du 6 au 12 juin. Dans ce contexte, le préfet appelle « l'ensemble des collectivités à sensibiliser et communiquer le plus largement possible en faveur des économies d'eau » : détecter et réparer toute fuite d'eau sans tarder ; limiter sa consommation au strict nécessaire ; privilégier les douches aux bains ; installer des équipements sanitaires économes ; ne pas faire de réserves inconsidérées au risque que l'eau stockée devienne impropre à la consommation humaine ; récupérer les eaux de pluie pour les usages domestiques extérieurs tels que l'arrosage des potagers, des serres, des fleurs...

Enfin, l'outil Propluvia permet à tout usager de consulter les zones où des mesures de restriction ont été prises : <https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/rechercheactivite-eco>